



climalife®

VIN-FP-065/007

DISPERSANT D



Photo non-contractuelle

PRESENTATION

Le **Dispersant D** est un produit à usage professionnel qui permet d'éliminer des circuits frigoporteurs, caloporteurs ou réseaux d'eau, les particules d'oxydes métalliques et les boues non incrustées dans les tuyauteries.

Conditionnement : bidon de 20 kg.

PROPRIETES PHYSICO-CIMIQUES

Aspect.....	liquide marron limpide
pH (produit tel quel)	12,6
Masse volumique à 20°C	1,12 g/cm ³
Point de congélation	-5°C
Point d'ébullition	> 100°C
Point éclair	néant
Solubilité dans l'eau.....	totalement soluble

UTILISATION

Le **Dispersant D** est destiné à être utilisé en circuit fermé.

Dans le cas d'oxydation ou de présence de dépôts et de boues importantes dans les canalisations, il s'utilisera après un nettoyage au **Désoxydant P**.

Il peut être utilisé en prévention avant la première mise en service du réseau, si présence d'oxydes métalliques ou de dépôts non incrustés dans les tuyauteries.

Préparer une solution dosée entre 20 et 50 kg de **Dispersant D** pour 1000 litres d'eau selon l'encrassement. Introduire la solution obtenue dans l'installation. Faire circuler pendant 2 heures. Vidanger rapidement l'installation par le point le plus bas. Rincer abondamment à l'eau jusqu'à ce que l'eau s'écoule claire et avec un pH proche de 7 ($\pm 0,5$). L'installation peut ensuite être rechargée en caloporteur.

Suivant l'état du circuit, il s'avère quelquefois nécessaire d'effectuer un 2^{ème} nettoyage. Dans ce cas, répéter l'opération décrite ci dessus.

Le **Dispersant D** en solution diluée, aux concentrations indiquées de 2 à 5 % en volume, apporte l'efficacité optimale, et est utilisable sur les matériaux courants tels que le cuivre, l'aluminium, l'acier, l'inox, le laiton, le fer, le caoutchouc, le plastique, la céramique ...

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les concentrations indiquées. Ne jamais dépasser 10% en volume.

Se reporter à la fiche de données de sécurité.

Les renseignements contenus dans cette fiche produit sont les résultats de nos études et de notre expérience. Ils sont donnés de bonne foi, mais ne peuvent en aucun cas constituer de notre part une garantie, ni engager notre responsabilité, particulièrement en cas d'atteinte aux droits des tiers, ni en cas de manquement des utilisateurs de nos produits aux réglementations en vigueur les concernant.

Pour toute information complémentaire, consultez notre site internet :

http://www.climalife.dehon.com/contact_us

